BULLETIN D'ADHÉSION

Nom, Prénom :		
Adresse :		
CP / Ville :		
Tél fixe :	Tél Portable :	
Courriel :		
J'adhère à l'association Solidarité Paysans Limousin		
		-
□ Cotisation annuelle: 30€		
□ Don de:€		Solidarike
		LIMOUSIN
Total à régler :€	Date et signature :	
L'adhésion et les dons sont déductibles des impôts		
Règlement par chèque bancaire à l'ordre de Solidarité Paysans Limousin.		

Association Loi 1901, Reconnue d'intérêt général

Les adhésions, dons, mécénats peuvent être effectués auprès d'une Association Loi 1901, à but non lucratif reconnue d'intérêt général conformément aux articles 200 et 238 bis du Code Général des Impôts. Les adhésions et les dons ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu de 66% dans la limite de 20% du revenu imposable (CGI. -art. 200). Le mécénat ouvre droit à une réduction d'impôt sur les sociétés de 60% dans la limite de 5‰ du chiffre d'affaires (CGI. -art. 238 bis)

Nous vous remercions de retourner ce bulletin d'adhésion accompagné de votre règlement à :

Solidarité Paysans Limousin Rue Marcel Deprez Parc d'activité IMHOTEP - Lot C 87000 LIMOGES

Nous vous ferons parvenir un reçu fiscal en retour. Avec tous nos remerciements. Bien cordialement. Les membres du Conseil d'Administration.